

Les contraintes de l'atelier

Véronique Rodriguez

Volume 46, Number 186, Spring 2002

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/52906ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La Société La Vie des Arts

ISSN

0042-5435 (print)

1923-3183 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Rodriguez, V. (2002). Les contraintes de l'atelier. *Vie des Arts*, 46(186), 41–42.

Les contraintes de l'atelier

Véronique Rodriguez

À LA FOIS SYMBOLE ET SIGNE EXTÉRIEUR INDISSOCIABLE DE LA PROFESSION D'ARTISTE, L'ATELIER IMPOSE DES CONTRAINTES

DONT NE S'ACCOMMODENT PAS TOUS LES ARTISTES.

L'organisation d'un événement comme *Les ateliers s'exposent*, présuppose que tous les artistes possèdent un atelier. Pourtant, plusieurs ont décliné l'invitation de la Maison de la culture Plateau Mont-Royal précisément parce qu'ils n'avaient pas d'atelier, parce qu'ils n'en avaient jamais eu, ou qu'ils avaient décidé de s'en défaire à cause des contraintes qu'il imposait à leur travail. De telles mesures peuvent paraître paradoxales car l'atelier est bien souvent perçu comme un espace de liberté, ne serait-ce que parce qu'il met à la disposition de l'artiste un lieu entièrement voué à sa création. Il lui permet de sortir de ses préoccupations quotidiennes, même si l'artiste ne s'y rend pas régulièrement. Comme Mary Sui Yee Wong le fait remarquer, elle sait qu'il est disponible et qu'il lui permet de distinguer ses multiples rôles de femme au foyer, de mère de deux petites filles, d'étudiante mais aussi

d'artiste. Cependant, si l'atelier définit le statut particulier d'artiste et demeure emblématique du système de valeurs qu'on attribue à la profession d'artiste, il impose par ailleurs des contraintes.

LES CONTRAINTES PHYSIQUES

La toute première contrainte est architecturale : la superficie au sol, la surface des murs disponibles, la hauteur du plafond, l'emplacement des ouvertures influent sur l'aménagement de l'atelier. Si, par exemple, l'espace est éclairé par un puits de lumière, voilà qui dégage les murs qui peuvent dès lors servir de chevalet, de cimaise, de palette, etc. Naturellement l'organisation spatiale interfère directement sur l'œuvre à réaliser.

L'aménagement du lieu joue aussi un rôle car, généralement, l'artiste entrepose une partie de sa production dans l'atelier, ce qui engendre à plus ou moins long terme des contraintes d'espace. Dans son atelier, l'artiste isolé produit des œuvres, ne se préoccupant guère de la diffusion car, s'il réussit à se démarquer, un intermédiaire s'en chargera pour lui. Le commissaire d'exposition, le conservateur de musée, le marchand d'art et le collectionneur visitent les ateliers, comme des boutiques, et choisissent les œuvres qui sortiront du domaine privé. Tous les artistes des *Ateliers s'exposent 2001*

espèrent résoudre le problème de l'entreposage par la vente car l'accumulation d'œuvres empiète sur l'espace de travail et dévore littéralement l'atelier.

Hormis les contraintes inhérentes à tout lieu clos sur lui-même, l'atelier impose d'autres pressions sur l'artiste selon sa localisation dans l'édifice. S'il est situé au rez-de-chaussée ou au dernier étage, il ne se prête pas forcément aux mêmes types d'œuvres ou de moyens de production. Tout dépend des infrastructures du bâtiment : y a-t-il un monte-charge ? Y a-t-il de larges fenêtres pour sortir les formats trop grands pour la cage d'escalier ? Nous avons visité l'atelier, situé au 3^e étage d'un édifice non industriel, d'un peintre qui privilégie les grands formats. L'artiste avait résolu le problème du déplacement de ses œuvres en aménageant, le long des escaliers, une fente d'une trentaine de centimètres avec un système de poulies pour descendre les tableaux jusqu'à la porte du garage au rez-de-chaussée.

LES CONTRAINTES TECHNIQUES

Dans son atelier, l'artiste compose avec ce qu'il a sous la main (papier et crayon, peinture, châssis dont on peut dégrafer la toile peinte, etc.), ce qui l'engage vers certaines productions et en exclut certaines autres à moins de trouver des ressources extérieures. Le passage de la peinture sur toile à la gravure en relief exige de sortir de l'atelier, de travailler en équipe, de trouver des lieux et des personnes en mesure de seconder l'artiste. Or, le travail, bien souvent solitaire, ne prédispose pas nécessairement à la collaboration.



Mary Sui Yee Wong



Pascal Dufaux

Généralement, l'artiste s'accommode très bien de ces contraintes, à moins qu'une situation particulière ne l'oblige à s'éloigner de son atelier: déménagement, bourse de résidence à l'étranger. Que faire alors de l'atelier? Certains le sous-louent, d'autres le prêtent ou d'autres encore, comme Pascal Dufaux, profitent de l'occasion pour le quitter se disant qu'une fois rentrés, ils en trouveront un autre.

DE NOUVELLES MODALITÉS DE PRODUCTION

Et c'est précisément au retour de ces séjours ou lors des déménagements que l'artiste change ses modalités de travail, s'orientant vers un autre type de pratique. Beaucoup d'artistes prennent le virage informatique, ou effectuent davantage de travail conceptuel ou encore, comme James Newman, construisent des maquettes avant de passer à la

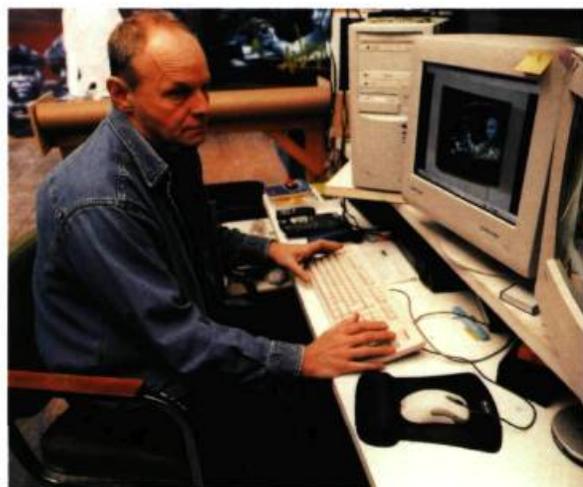
réalisation à l'échelle finale. Ils louent alors un espace pour une courte durée, le temps d'exécuter une part du travail ou de vérifier s'ils peuvent mettre leurs idées en pratique, puis ils se séparent de l'atelier. Ainsi, la plupart des artistes du collectif photographique Fovea n'utilisent plus la chambre noire, ils lui ont substitué l'ordinateur. Ils se rendent à l'atelier pour profiter des grands murs blancs sur lesquels ils peuvent accrocher leurs projets en cours.

Obligés au nomadisme, les artistes explorent d'autres médiums: certains se mettent à l'écriture, d'autres font de la vidéo, de la photographie afin de préparer des projets ultérieurs. Enfin, situation extrême, comme Alfredo Abeijon, beaucoup d'artistes ne vont conserver de leur travail qu'une épreuve photographique, contraints à détruire leurs œuvres trop encombrantes. En s'adaptant à des lieux multiples, ils travaillent différemment. Évidemment, dans ces situations, leurs œuvres ne sont donc pas celles qu'ils auraient produites s'ils avaient eu un atelier à leur disposition en permanence.

Si l'atelier apparaît comme une des conditions de la liberté de création, il semble bien



Henri Venne



James Newman

qu'il engendre des contraintes liées autant à l'espace qu'au mode de production qui lui est propre. Par conséquent, le refus du travail en atelier n'est pas toujours attribuable à des conditions économiques, il implique également un choix esthétique et le rejet d'une activité considérée comme insatisfaisante. □